



**Samuel Eto'o, l'ancienne star du FC Barcelone a été condamné à 22 mois de prison pour avoir dissimulé 3,8 millions d'euros au Trésor espagnol entre 2006 et 2009, rapporte lundi Mundo Deportivo.**

Cependant, l'ancien international camerounais restera libre. En effet, l'actuel président de la Fédération camerounaise de football (Fécafoot) a admis quatre fraudes estimées à 3,8 millions d'euros au Trésor public. Elles concernent des droits d'image entre 2006 et 2009, alors qu'il évoluait au Barça.

La justice catalane a ainsi condamné Samuel Eto'o à payer une amende. Celle-ci s'élève à 1,8 millions d'euros. Par ailleurs, cette amende lui permet d'éviter une peine de prison de 22 mois.

Son ancien représentant, José María Mesalles a lui aussi payé pour éviter une peine de prison d'un an. "**Je reconnais les faits et je vais payer, mais qu'on sache que j'étais enfant à l'époque et que j'ai toujours fait ce que mon père (il considérait Mesalles comme tel, ndlr) me demandait de faire**", s'est défendu Eto'o, dans des propos rapportés par Mundo Deportivo.

L'ancien Barcelonais a par ailleurs déposé une plainte contre son ancien représentant pour

escroquerie et détournement dans la gestion de ses avoirs.